

**LYNETTE TREMBLAY – Parti vert du Canada
Montmagny – L'Islet – Kamouraska – Rivière-du-Loup**

1. Votre parti est-il prêt à appuyer l'adoption de cibles chiffrées et de dates butoir afin que la hausse des températures soit limitée à 2 °C d'ici 2050 et que la réduction des GES vise au moins 25 % sous le niveau de 1990 d'ici 2020 comme le recommande le GIEC ?

Oui

2. Vous engagez-vous à exiger que le Canada assume un rôle de leader proactif pour favoriser la conclusion d'une entente internationale à la prochaine conférence de l'ONU sur le changement climatique à Durban en Afrique du Sud ?

Oui

3. Proposerez-vous la mise en place d'instruments ou d'incitatifs économiques pour fixer un coût des émissions de GES, avec un système de plafonnement et d'échange de droits d'émission (bourse) ou une taxe sur le carbone par exemple ?

Oui

4. Recommandez-vous un moratoire sur l'exploitation des hydrocarbures dans le golfe du Saint-Laurent tant qu'il n'y aura pas un encadrement environnemental approprié et une justification de ces projets dans un contexte de réduction de GES ?

Oui

5. Êtes-vous prêt à soutenir l'initiative des conseils régionaux de l'environnement lancée avec les Rendez-vous de l'énergie afin de réduire la dépendance énergétique au pétrole en recourant à des produits de substitution ou à la réduction de la consommation par exemple ?

Oui

6. Interviendrez-vous en faveur d'une gestion intégrée du transport terrestre et maritime notamment par le biais du réseau ferroviaire, du transport intermodal, du cabotage et des circuits courts pour réduire les émissions de GES et de la dépendance au pétrole ?

Oui

7. Appuyez-vous la création d'un réseau d'aires marines protégées représentatives de la biodiversité du Saint-Laurent et fondées sur un bilan des carences, particulièrement pour la protection des mammifères marins, des milieux humides et de l'estuaire maritime (classé Zone d'importance écologique et biologique par le MPO) ?

Oui

8. Demanderez-vous que le gouvernement fédéral assure une gestion et une surveillance adéquates de ses réserves nationales de faune (baie de L'Isle-Verte, Pointe-au-Père et îles de l'estuaire) en y affectant suffisamment de ressources humaines et financières ?

Oui

9. Prendrez-vous des mesures sur l'érosion côtière pour prévenir les risques (plan de zonage, indice de vulnérabilité, végétalisation et plages, etc.) et favoriser un aménagement avisée du territoire (réglementation, gestion intégrée, etc.) ?

Oui

10. Votre parti s'engage-t-il à appuyer la poursuite des travaux des gouvernements du Canada et du Québec visant à développer un concept de gestion intégrée pour le Saint-Laurent et des outils pour sa mise en œuvre (GISL) ?

Oui

11. Défendrez-vous le maintien dans la région du comité ZIP du Sud-de-l'Estuaire ainsi que l'octroi d'un financement approprié et une couverture sur tout le territoire bordant le fleuve par ces organismes ?

Oui